



Assemblée plénière des évêques de France à Lourdes

Du 31 mars au 4 avril, les évêques de France se sont réunis en Assemblée Plénière à Lourdes.

Les deux premiers jours ont été consacrés au travail sur la lutte contre les abus dans l'Eglise. Ils étaient entourés de baptisés invités de tous les diocèses pour évoquer notamment les abus faits sur des personnes majeures.

Les jours suivants ont été occupés par bon nombre d'élections aux divers conseils et pôles de la Conférence des Evêques de France. Le Cardinal Aveline, archevêque de Marseille, a été élu nouveau président de la Conférence des Evêques de France.

Voici quelques retours des élections et les différents textes adoptés.

Lutte contre les violences sexuelles dans l'Église

Accompagnement des personnes victimes adultes

Les évêques de France réunis en Assemblée, ont voté une proposition d'accompagnement pour les personnes se plaignant de violences sexuelles commises par un clerc diocésain dans l'exercice de son ministère, lorsqu'elles étaient majeures.

L'objectif : répondre aux besoins spécifiques de ces personnes, en distinguant leur traitement de celui des mineurs. Il vise à mettre en place une pratique adaptée permettant un chemin de reconnaissance et de restauration pour tenter d'apporter la paix à une personne qui souffre, même en certains cas où une reconnaissance juridique de responsabilité n'est pas possible.

Message des évêques de France aux fidèles

Afin d'encourager la conversion des cœurs et des intelligences de l'ensemble des fidèles catholiques, les évêques ont souhaité que soit lu ou distribué dans les paroisses, autant que faire se peut, un message intitulé « *Résolument, continuons à servir la vérité !* » sur la lutte contre les violences sexuelles dans l'Église.

Élections

L'Assemblée a élu pour :

Le Conseil permanent de la CEF

Présidence

Le cardinal Jean-Marc Aveline, archevêque de Marseille, Président de la Conférence.

Mgr Vincent Jordy, archevêque de Tours, Vice-président de la Conférence.

Mgr Benoît Bertrand, évêque de Pontoise, Vice-président de la Conférence.

Membres

Mgr Laurent Ulrich, archevêque de Paris (*membre de droit*).

Mgr Pascal Wintzer, archevêque de Sens-Auxerre, pour la Province de Dijon.

Mgr Laurent Le Boulc'h, archevêque de Lille, pour la Province de Lille.

Mgr Sylvain Bataille, évêque de Saint-Etienne, pour la Province de Lyon.

Mgr Pierre-Antoine Bozo, évêque de Limoges, pour la Province de Poitiers.

Mgr Nicolas Brouwet, évêque de Nîmes, pour la Province de Montpellier.

Mgr Alexandre de Bucy, évêque d'Agen, pour la Province de Bordeaux.

Mgr Jacques Habert, évêque de Bayeux-Lisieux, pour la Province de Rouen.

Mgr Alexandre Joly, évêque de Troyes, pour la Province de Reims.

Mgr Luc Meyer, évêque de Rodez, pour la Province de Toulouse.

Mgr Pierre-Yves Michel, évêque de Nancy-Toul, pour la Province de Besançon.

Mgr Didier Noblot, évêque de Saint-Flour, pour la Province de Clermont.

Mgr Laurent Percerou, évêque de Nantes, pour la Province de Rennes.

Le Secrétariat général de la CEF

L'Assemblée a élu le père Christophe Le Sourt Secrétaire général de la CEF.

La Commission doctrinale

La Commission doctrinale sera présidée par Mgr Eric de Moulins-Beaufort, archevêque de Reims.

Les autres membres de la Commission doctrinale élus sont :

- Mgr Jean-Pierre Batut, évêque auxiliaire de Toulouse
- Mgr Jean-Luc Garin, évêque de Saint-Claude
- Mgr François Durand, évêque de Valence
- Mgr Alain Guellec, évêque de Montauban

Le Conseil de prévention et de lutte contre la pédophilie (CPLP)

Le Conseil de prévention et de lutte contre la pédophilie (CPLP) sera présidé par Mgr Gérard Le Stang, évêque d'Amiens.

Le Conseil pour l'Enseignement catholique

Le Conseil pour l'Enseignement catholique sera présidé par Mgr Matthieu Rougé, évêque de Nanterre.

Le Secrétariat Général de l'Enseignement catholique

L'Assemblée a élu M. Guillaume Prévost Secrétaire général de l'Enseignement catholique.

